

REPUBLIC OF CAMEROON  
Pays - Travail - Paix  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EST  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE D'ABONG-MBANG  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
CELLULE DE GESTION DES PROJETS  
ET MARCHES PUBLICS  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Friendship  
\*\*\*\*\*  
EAST REGION  
\*\*\*\*\*  
UPPER-NYONG DIVISION  
\*\*\*\*\*  
ABONG-MBANG'S COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*  
PROJECT MANAGEMENT UNIT  
AND PUBLIC PROCUREMENT  
\*\*\*\*\*

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAM/SG/CGPMP/2025 DU 25 AVRIL 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Lot unique**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2025

#### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'Abong-Mbang, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la suite des travaux de construction de l'Auberge Municipale dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

#### 2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ♦ Lot 100 : Etudes ;
- ♦ Lot 200 : Les terrassements ;
- ♦ Lot 300 : Enduits - plafonds ;
- ♦ Lot 400 : Revêtement.

#### 3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics installées en territoire camerounais.

#### 4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2025 à hauteur de *40 000 000 (quarante million) FCFA*.

#### 5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'Abong-Mbang, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale d'Abong-Mbang.

#### 6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Abong-Mbang, au plus tard le 22 Mai 2025 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAM/SG/CGPMP/2025 DU 25 AVRIL 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SUITE DES TRAVAUX DE**

**CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Lot unique**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**7- RECEVABILITE DES OFFRES**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2% du montant prévisionnel TTC**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**8- OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de délibérations « **ATEBA MVONDO ANDRE** » de l'Hôtel de ville d'Abong-Mbang, **le 22 Mai 2025 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Abong-Mbang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

**9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES**

**A. Critères éliminatoires :**

*a. Offre Administrative*

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

*b. Offre technique*

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des deux dernières années.

*c. Offre Financière*

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE ou le SDPU.

**N.B :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**A. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La capacité financière de trente millions (30 000 000) ..... Oui
- Les références de l'Entreprise ..... Oui
- La compréhension du projet ..... Oui
- L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

#### 10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 11- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, *soit 800 000 FCFA*

#### 12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

#### 13- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- i. Administrative sera jugée conforme ;
- ii. Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- iii. Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins distante.

#### 14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'ABONG-MBANG, aux numéros de téléphones : 696 70 92 22 / 699 73 20 32 ;
- 2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Abong-Mbang, le **25 AVR 2025**

*Le Maire*

*Autorité Contractante*



*Oyal Charmant*

#### Ampliations :

- ✓ Préfet/HN ;
- ✓ ARMP-EST (pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD/MINMAP/HN ;
- ✓ Pdt/CIPM-C.Abg-Mbg;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono ;
- ✓ Archives.